AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

**226C0340**
FR0012435121-FS0237

19 mars 2026

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.**

**ELIS**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 17 mars 2025, la société Invesco Ltd. (Invesco Head Quarters, 1331 Spring Street NW, Suite 2500, Atlanta, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 16 mars 2026, le seuil de 5% des droits de vote de la société ELIS et détenir 12 993 742 actions ELIS représentant autant de droits de vote, soit 5,58% du capital et 5,11% des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuil résulte d'une diminution du nombre total de droits de vote de la société ELIS.

[1] Sur la base d'un capital composé de 232 848 588 actions représentant 254 398 618 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.